

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en cardiologie

Date

Examen écrit – European Exam in Core Cardiology (EECC)

Mardi, 14 juin 2022

Examen oral – SSC

Jeudi, 10 novembre 2022

Lieu

Examen écrit – European Exam in Core Cardiology (EECC)

Réalisation de l'examen ONLINE

IMPORTANT: Sur l'inscription le nom/prénom de la candidate/du candidat doit être indiqué exactement comme écrit dans le passeport/carte d'identité – en cas de différences l'admission à l'examen ne sera pas possible.

Examen oral – SSC

Hôpitaux Universitaires de Genève (en Français)

Hôpitaux Universitaires de Bâle, Berne et Zurich (an Allemand)

Taxe d'examen:

Examen écrit = CHF 200

Examen oral = CHF 550

Critères de validation

Seuls les titulaires d'un diplôme fédéral de médecin ou d'un diplôme de médecin étranger reconnu par l'OFSP sont admis à l'examen de spécialiste (art. 23 RFP).

Délai d'inscription: 31 mars 2022 (examen écrit)
31 août 2022 (examen oral)

Inscription

Société Suisse de Cardiologie

Karin Guldenfels

Dufourstrasse 30

3005 Berne

031/ 388 80 90

info@swisscardio.ch

Information

La réussite de l'examen de spécialiste est la condition pour l'obtention d'un titre en cardiologie (pour les éventuelles dispositions transitoires applicables et les exceptions voir l'article [«Quels critères pour l'examen de spécialiste?»](#)).

Pour plus d'informations vous pouvez vous référer à notre website www.swisscardio.ch.